

Le parcours du patient pris en charge au sein de l'UMJP du CH d'Angoulême



Consultations sur réquisition judiciaire

- Dans le cadre d'une **enquête** ou sans RDV si situation urgente



Consultations spontanées

- Violences intrafamiliales
- Violences sexuelles

UNITÉ MÉDICO-JUDICIAIRE de proximité



Accueil



Entretien



Consultation

UMJP ET EXTÉRIEUR

Orientation



Consultations sur réquisition judiciaire

- Dans le cadre d'une **enquête** ou sans RDV si situation urgente



Consultations spontanées

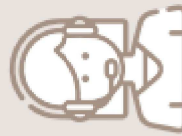
- Violences intrafamiliales
- Violences sexuelles



L'ASSISTANT.E

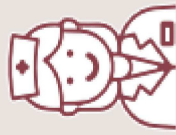
MEDICO - ADMINISTRATIF.VE

- accueille les victimes, réalise l'enregistrement administratif, planifie les rendez-vous



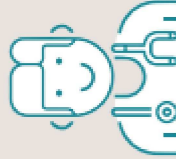
L'INFIRMIER.ÈRE

- accueille et coordonne la prise en charge des victimes au sein de la structure entre les différents professionnels.



LE MÉDECIN LÉGISTE

- examine les victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, pour constater les coups, blessures et effectuer les prélèvements nécessaires
- Dans le cadre d'une consultation sur réquisition judiciaire, le rapport d'examen est adressé directement à l'autorité requérante.



LES PSYCHOLOGES et L'ÉQUIPE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

- reçoivent les victimes de violences à la demande du médecin légiste pour prendre en charge la souffrance psychologique et l'évaluation des répercussions sur le plan psychique

LES ASSISTANTS.ES SOCIO-ÉDUCATIFS.VES

- évaluent la situation sociale de la victime et l'accompagnent dans des démarches relatives aux domaines familiaux, éducatifs et sociaux
- assurent les relais avec les différents acteurs territoriaux et travaillent en coordination avec eux



LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

- Partenaires externes du CH d'Angoulême.
- informent et conseillent les victimes dans leurs démarches juridiques
- assurent le lien avec les acteurs sociaux et le suivi



COMMISSARIAT/ GENDARMERIE

- reçoivent les plaintes sur RDV